

AVIS PUBLIC - PROJET DE RÈGLEMENT N° 400-11-2019
Modification au règlement n° 198-04-2005 et ses amendements relatifs
au Schéma d'aménagement et de développement révisé
Agrandissement du périmètre urbain de la ville de Sainte-Marie

Avis public est donné par Mario Caron, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de La Nouvelle-Beauce, que le conseil de la MRC de La Nouvelle-Beauce a adopté lors de la séance spéciale du 12 novembre 2019, un projet de règlement modifiant le Schéma d'aménagement et de développement révisé. Plus précisément, ce projet rend compte de la décision n° 410752 rendue le 16 mars 2018 par la CPTAQ, laquelle ordonne l'exclusion de trois modules : 1° l'ajustement de la limite de la zone agricole pour exclure l'extrémité de la rue Bois-Joli où l'on retrouve neuf résidences construites en vertu d'une



autorisation de la Commission; 2° la bretelle de l'autoroute 73 (route Cameron) afin de permettre l'aménagement d'un stationnement incitatif; 3° le terrain à l'est de la rue Honorius-Gagnon, le tout tel que présenté sur la carte annexée à cet avis. Une assemblée publique de consultation sur le projet de modification aura lieu le :

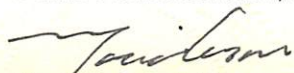
12 décembre 2019, à 19 heures,
à l'hôtel de ville de Sainte-Marie,
270, avenue Marguerite-Bourgeoys



Cette assemblée sera animée par la commission d'aménagement, présidée par M. Gaétan Vachon, préfet.

Copie du projet de règlement de modification du Schéma d'aménagement et de développement révisé ainsi que du document qui indique la nature des modifications que les municipalités de la MRC de La Nouvelle-Beauce doivent apporter à leurs règlements d'urbanisme sont disponibles aux bureaux des municipalités membres de la MRC de La Nouvelle-Beauce : Frampton, Saint-Bernard, Saint-Elzéar, Saint-Isidore, Sainte-Hénédine, Saint-Lambert-de-Lauzon, Sainte-Marguerite, Sainte-Marie, Saints-Anges, Scott et Vallée-Jonction ainsi qu'aux bureaux de la MRC de La Nouvelle-Beauce situés au 268, rue D'Assise, bureau 103, à Vallée-Jonction.

Donné à Vallée-Jonction, le 22 novembre 2019.



Marió Caron, OMA
Directeur général
et secrétaire-trésorier

